



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



**Quelle place
pour un Etat palestinien
au Proche Orient ?**

Preamble,

Au sein du proche Orient, l'existence d'un Etat palestinien est étroitement liée à celle de l'Etat israélien. La situation d'aujourd'hui est la conséquence du processus chaotique de la mise en place récente de ce dernier dans une région qui lui a toujours été promise et qui pourtant lui est tout particulièrement hostile.

Le mémoire joint s'attache, après un point de situation, à analyser quelle pourrait être à court terme la place pour un Etat palestinien. L'avenir est tout à la fois ouvert et incertain car, malgré les évolutions récentes, aucunes ne semblent revêtir de caractère irréversible.

"On peut ainsi définir une situation de crise : l'ordre ancien est moribond, et ce qui est nouveau n'arrive pas à venir au monde. Durant cet interrègne, toutes sortes de symptômes de morbidité font leur apparition". C'est ainsi qu'Antonio Gramsci, écrivain italien et marxiste, décrivait, à la fin des années 20, les "crises organiques", nombreuses à cette époque, qui frappent les sociétés au cours des périodes de rapide transformation politique. Sans aucun doute cette observation s'applique à cette région du Moyen-Orient où existe une crise de la société politique : une nouvelle culture lutte désespérément pour voir le jour alors que l'ordre ancien n'est pas encore mort.

LE CONTEXTE	3
DES RACINES HISTORIQUES ET RELIGIEUSES :	3
LA CREATION DE L'ETAT D'ISRAEL:	3
LA SITUATION CONTEMPORAINE :	4
LES ACTEURS PALESTINIENS	5
LES INTERLOCUTEURS REGIONAUX	7
LES ACTIONS INTERNATIONALES	9
QUELLES SOLUTIONS POUR L'AVENIR ?	11
L'ANNEXION	11
L'INDEPENDANCE	12
LA FEDERATION	13
CONCLUSION	14
ANNEXES	15
CARTE REGIONALE DES RELATIONS ENTRE ISRAEL ET SES VOISINS	15
CARTE DE LA LIGUE ARABE	15
ACCORDS D'OSLO	15
CARTE DES ACCORDS D'OSLO	15

LE CONTEXTE

Des racines historiques et religieuses :

L'histoire géopolitique de la Palestine commence il y a plusieurs millénaires, lorsque Yahvé promet à Abraham, pasteur de Chaldée (région de l'actuel Irak), un pays pour sa postérité.

De nombreux passages de la Bible, socle commun aux Juifs et aux Arabes, font référence à cette promesse ¹. On apprend en particulier qu'Abraham a eu deux fils, Ismaël puis Isaac. Ils seront respectivement les ancêtres des Arabes et des Juifs. A tous deux, Dieu promet une descendance nombreuse. Mais c'est à celle d'Isaac que la Terre promise (la Palestine) est réservée. Dès lors des luttes fratricides ne vont pas cesser d'émailler l'histoire de ces deux peuples. Déjà, "Le livre des juges" en rapporte certaines passées il y a plus de trois millénaires.

Beaucoup plus près de nous, c'est à dire dès la fin du XIX siècle, sionisme² et arabisme, après avoir connu un long cycle de calme relatif sous l'occupation ottomane, se réveillent et s'ancrent en Terre Sainte tout en s'appuyant respectivement sur le judaïsme et, en réaction, sur l'Islam. L'appropriation de cette terre, qui sert de support à leurs aspirations sera la cause de nouvelles luttes fratricides. Au regard de l'histoire, ces affrontements semblent paradoxaux. En effet, tandis que Juifs et Chrétiens entament une démarche de réconciliation, les Arabes se sentant menacés dans la région, commencent à brandir le drapeau de l'antisionisme.

La création de l'Etat d'Israël:

Il y a 50 ans, le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies cherchant à répondre aux revendications des juifs du monde entier, adoptait une résolution (181) . D'une part, celle-ci mettait fin au mandat britannique en Palestine. D'autre part, elle instaurait, à la majorité des deux tiers, un plan de partage de la Palestine en trois zones : création de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe et d'une ville, Jérusalem, placée sous administration internationale. Les deux nouveaux Etats restaient unis par des liens économiques. Lucides, les promoteurs de ce projet reconnaissaient cependant : *"Les droits qu'invoquent les Arabes et les Juifs sur la Palestine sont valables les uns et les autres, mais inconciliables"*.

L'insurrection qui suivit, et qui d'une certaine manière confirmait les dires précédents, provoqua de la part des Juifs l'autoproclamation du nouvel Etat d'Israël. Un des effets immédiats fut l'entrée en guerre des armées arabes environnantes. En effet, la ligue arabe (cf. annexe), fondée en 1945, n'acceptait pas l'idée d'un Etat israélien de quelque initiative que ce soit.

La première guerre Israëlo-arabe moderne fut ainsi fut déclenchée. Ses conséquences en faisaient un tournant majeur dans l'histoire de cette contrée :

- Un nouvel état reconnu par les plus grandes puissances mondiales³ mais rejeté par tous les états de la région, était né,

¹ En particulier Genèse 12-1 / 12-7 / 13-15 / 17-8.

² Sion est un mot souvent utilisé comme synonyme d'Israël ou de Jérusalem. Le sionisme est une idéologie qui traduit l'aspiration des Juifs du monde entier pour leur patrie historique, Sion, la terre d'Israël.

³ Les Etats Unis d'Amérique ont reconnu le nouvel Etat d'Israël 11 minutes après son autoproclamation.

- la Palestine disparaissait des cartes laissant sur place un nouveau peuple politiquement déraciné, les Palestiniens.

Cette guerre de 1948 contenait en germe ce qui allait devenir les enjeux récurrents des événements à venir :

- la question de l'identité du peuple palestinien qui désormais comptait un grand nombre de réfugiés apatrides, et, en filigrane la question de la reconnaissance du représentant des intérêts palestiniens,
- la reconnaissance de l'Etat d'Israël (en tant que tel tout d'abord puis de ses frontières à partir de 1967) par les pays arabes,
- le statut de Jérusalem.

Tous ces sujets sont si étroitement liés qu'il n'a jamais été question de les dissocier dans les négociations.

Leur primauté vaut dans leurs principes sur des problèmes également délicats tels que l'économie, le partage des ressources...

En 1967 puis en 1973, les résolutions 242 et 338 de l'ONU, résultant respectivement de la guerre des six jours et de la guerre dite du "Yom Kippour"⁴, reprennent de façon quasi lancinante ces éléments en stipulant essentiellement :

- le retrait des forces armées israéliennes de tous les territoires occupés lors de ces conflits,
- le respect et la reconnaissance de la souveraineté des Etats de la région ainsi que de leur droit à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues,
- la nécessité de trouver un juste compromis pour les réfugiés.

En substance, ces deux résolutions essaient de mettre en oeuvre des solutions aux différends israëlo-palestiniens. Notons que ce conflit déborde largement du théâtre géographique qu'il occupe. Par exemple, la guerre du "Yom Kippour" est d'une ampleur extrême. Tout d'abord les moyens militaires utilisés sont extrêmement importants⁵. Des ponts aériens soviétiques et américains ont alimenté les deux parties. Ensuite, le conflit a eu un retentissement international majeur puisqu'il a provoqué une crise pétrolière mondiale avec augmentation du prix du baril et embargo sur les exportations vers les Etats-Unis.

Désormais, la phase qui va suivre, et qui est celle d'aujourd'hui va être celle des négociations sur fond de crises. Après les prises de gages territoriaux effectuées par Israël à l'encontre de tous ses voisins, l'axe diplomatique qui prévaut pourrait se résumer par le slogan : "des territoires contre la paix".

La situation contemporaine :

La phase qui suit le conflit de 1973 est amorcée par un retournement spectaculaire de la politique égyptienne⁶. Tandis que les principaux belligérants arabes, dont

⁴ La résolution (338) de l'ONU reprend la résolution 242 qui l'avait précédée quelques années auparavant avec l'arrêt des hostilités en prime.

⁵ . Rappelons par exemple que plus de quatre cents avions de combat ont été détruits.

⁶ Rappelons que le Président égyptien, Anouar El Sadate, a été le principal instigateur de la Guerre du Yom Kippour.

l'OLP⁷ au premier chef, refusent l'application de la résolution 338, le président égyptien Anouar El Sadate accepte de négocier la paix. Les accords de Camp-David en seront l'aboutissement.

Son pays occupe dès lors une position isolée dans la coalition arabe jusqu'en 1988, année à compter de laquelle Yasser Arafat, chef de l'OLP accepte, lors d'une déclaration faite à Alger, toutes les résolutions de l'ONU y compris la 242 et la 338.

Il résumera sa nouvelle stratégie comme le "passage du rêve à la réalité" en donnant sa préférence à un mauvais partage de Salomon plutôt qu'à une Palestine unifiée et démocratique trop utopique. Parallèlement, des "colombes" présentes au gouvernement israélien placées sous la conduite de M. Itzhak Rabin font que l'ère de la "paix des braves" négociée semble enfin avoir sonné en Palestine.

Pourtant un tour d'horizon des différentes parties prenantes dans ces négociations montre que tout n'est pas résolu pour autant.

Les acteurs palestiniens

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Jourdain depuis que Golda Meir, premier ministre israélien, lançait sa fameuse phrase: *"Le peuple palestinien n'existe pas, sauf dans la tête de quelques Israéliens tordus"*. Désormais, nous sommes à l'heure de la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, représentant du peuple palestinien⁸. Mais les Palestiniens ne forment pas un groupe homogène. La population, implantée sur des sites très divers et connaissant des bonheurs contrastés, est traversée par différents courants.

la diaspora :

La diaspora palestinienne est très forte dans les pays limitrophes de la Palestine. Par exemple, plus de la moitié des 4,2 millions de Jordaniens sont des Palestiniens.

Il y a parmi eux de nombreux réfugiés de 1948 qui se sont plutôt bien intégrés.

Bien qu'ils ne bénéficient pas de la nationalité des pays d'accueil, ils ont réussi leur intégration économique et sociale ; c'est le cas de la bourgeoisie d'Amman. Chez eux, le processus de paix inspire plus de revendications démocratiques que de contestation nationale. Cependant, certains expriment une identité ambivalente : candidats au retour en Palestine, ils hésitent. Leurs revendications nationalistes sont latentes et ils réclament aux pouvoirs locaux (jordaniens surtout) la fin de la discrimination antipalestinienne.

Il y a enfin les quelques 250 000 réfugiés des camps, qui ne sont aucunement intégrés. C'est parmi eux que se trouvent les désespérés, ceux qui se savent les "oubliés de la paix", en rupture complète avec les autres segments de la diaspora palestinienne. Ils forment le principal terreau où lèvent les thèses radicales. Or, les pays d'accueil refusent de considérer le cas des réfugiés. Ainsi, le gouvernement libanais, après consultation de toutes les factions du pays s'est prononcé contre la citoyenneté et la naturalisation des trois cent cinquante mille à quatre cent mille Palestiniens résidents. Une situation semblable se développe en Jordanie et en Egypte. Ce sont ces populations qui ont payé le prix le plus élevé de la diaspora. Israël en appliquant le droit au retour pour chaque juif qui souhaite s'établir dans le

⁷ Organisation de la Palestine. Cf. p.6 .

⁸ Durant l'hiver 1996, l'OLP a accepté de supprimer de sa charte toute référence à l'anéantissement d'Israël.

pays, provoque chez eux un sentiment d'iniquité fort compréhensible, qui perdure depuis un demi-siècle.

les arabes résidents en Israël :

Depuis l'Intifada, et plus encore après les accords d'Oslo, deux phénomènes parallèles, apparemment contradictoires mais en fait complémentaires, se sont affirmés parmi les Arabes citoyens de l'Etat d'Israël : d'une part, une tendance à la "palestinisation", par solidarité envers leurs frères dans les territoires occupés, d'autre part, une tendance à "l'israélisation" qui exprime, à travers leurs luttes, une forte volonté d'intégration dans l'Etat d'Israël.

Pourquoi jamais aucun recensement officiel de la population palestinienne n'a-t-il été fait ? Les Etats-Unis, Israël et les Etats arabes s'y sont toujours opposés. Ils craignent qu'il ne favorise, malgré la dispersion et la dépossession, la reconnaissance effective d'une nation, et "de facto" des droits inhérents. Pourtant, il y aurait là un acte historique et politique, pour un peuple privé de sa souveraineté. Et, surtout, cela permettrait de donner corps à un besoin général de participation démocratique que les pourparlers entre l'OLP et Israël semble être en train de court-circuiter.

Un tel recensement ferait inévitablement resurgir la question du retour des Palestiniens qui ne sont ni de Cisjordanie ni de Gaza. Bien qu'elle ait été différée jusqu'aux négociations sur le statut final de la Palestine, cette question demande à être examinée d'urgence.

Après cet aperçu qualitatif du peuple palestinien voyons quelles sont les forces politiques qui le traversent.

L'OLP

Créé en 1964, l'émergence politique de ce mouvement est l'élément le plus notable de "l'après guerre des six jours". Cherchant à s'implanter puis à s'imposer en Jordanie et au Liban, l'OLP devient malgré des échecs patents un acteur majeur. Sous la conduite de Yasser Arafat, cette organisation réussit à s'imposer comme le représentant officiel et exclusif des intérêts palestiniens vis à vis de la communauté internationale.

Ceci reste vrai malgré les élections démocratiques du Conseil palestinien tenues le 20 janvier 1996. Celles ci ont marqué un déclin de l'OLP comme mouvement à audience extraterritoriale à cause de la composition et de la représentativité des élus. Enfin, la succession de M. Arafat qui semble inéluctable dans les mois qui viennent risque de rompre la continuité politique que sa longévité à la tête de l'OLP avait permis.

Le HAMAS

Principale force d'opposition contre l'Autorité palestinienne dont l'ossature est formée par l'OLP, le Hamas incarne la mouvance nationaliste palestinienne. Cependant, trois facteurs minent ce mouvement : les troubles à la tête de l'organisation tiraillée entre le Caire et Amman, les répercussions des attentats de février-mars 1996 et la crise que traversent les Palestiniens dans leur ensemble.

Les relations avec l'OLP sont très délicates. M. Yasser Arafat, faute d'avoir réussi la cooptation du mouvement, croit pouvoir mettre le HAMAS à genoux en maniant, la corruption et la scission, le bâton et la carotte...

Dans l'esprit des Palestiniens, le Hamas souhaite reprendre la place que tenait l'OLP avant son changement de cap politique (discours d'Alger et surtout modification de sa propre charte en 1996). En particulier, le Hamas «se refuse à reconnaître Israël et réclame la libération de toute la Palestine»⁹.

Le Hezbollah

Si Hamas possède sa base extérieure la plus solide en Jordanie, grâce à la sympathie des organisations islamistes légales, c'est par le Hezbollah que lui viennent les approvisionnements et moyens d'action dont il a besoin.

La tentative avortée d'Israël de faire disparaître du Sud-Liban, durant l'hiver 1996, les factions hostiles à un équilibre de paix lors de l'opération "Raisins de la colère" montre la solidité de l'enracinement de ces formations au sein de la population palestinienne.

Les interlocuteurs régionaux

Israël :

Pour ce pays, le champ d'action des forces en présence est double.

Tout d'abord, il y a celui de la négociation. Autour de la table et à l'exclusion de tout autre se trouvent les Israéliens, les Palestiniens, représenté par l'OLP, et les Américains.

En parallèle il y a le terrain. Une situation de crise s'y développe à l'instigation des groupes palestiniens extrémistes qui arguent de l'absence de leur représentation autour de la table des négociations. Les Israéliens essaient d'en tirer profit en pratiquant une politique de rétorsion sur le terrain et "des faits acquis" lors de négociations. Ainsi, ils mènent des actions sur tous les fronts :

- politiques en proclamant Jérusalem «capitale réunifiée d'Israël»,
- militaires avec l'annexion du Golan le 14 décembre 1981,
- économiques en contrôlant le commerce palestinien,
- diplomatiques en soufflant le chaud et le froid sur les négociations en cours.

Ce double jeu israélien ne laisse pas les Palestiniens sans réactions, et les entraîne inévitablement dans un cercle vicieux nuisible. Des attentats revendiqués par des factions pro-palestiniennes mais en désaccord avec l'OLP se multiplient sur fond d'Intifada (guerre des pierres). La maîtrise de la situation devient dès lors très délicate pour chaque partie qui s'expose aux critiques de l'adversaire mais aussi aux dissensions internes.

⁹ Interview d'Abdel Aziz El Rantissi, numéro 1 du Hamas à Gaza, publiée dans le Monde du 02 octobre 1997.

le Liban :

Parce que sa souveraineté n'est pas assise¹⁰, le Liban, placé face au problème palestinien, doit résoudre une équation impossible.

Certes le gouvernement libanais, en la personne du premier ministre Raffic Hariri, a obtenu dès 1993 de l'Administration américaine l'assurance de son attachement à ses intérêts dans le cadre des concertations sur la paix dans la région.

Mais la question du Hezbollah reste la principale origine de ses soucis avec Israël. L'opération "Raisins de la colère" menée en février 1996 le montre très clairement.

Interdire à un frère implanté sur son propre territoire le droit de résister pour libérer sa patrie c'est, pour le gouvernement libanais, s'exposer à des accusations de trahison et surtout dans le contexte actuel de légitimation de l'occupation israélienne.

Circonstances aggravantes, la Syrie constitue un élément empoisonnant des relations israélo-libanaises. Outre la position que tient le régime syrien au Liban, c'est par Damas que transitent les armes du Hezbollah en provenance de L'Iran.

Vu du Liban, le règlement du noeud gordien des Palestiniens est donc dans une large mesure entre les mains du gouvernement syrien.

la Jordanie :

Depuis la guerre du Golfe, la Jordanie est en rupture avec son principal partenaire économique (l'Irak). Ainsi, le roi Hussein a profité des accords d'Oslo pour opérer une volte face. Séduit par une paix possible, il espère tirer profit du fait qu'Israël considère son pays comme un vivier de main d'oeuvre bon marché. Mais ces choix hachémites ont pour conséquence un isolement régional notamment vis à vis de la Syrie. De plus le refus plus récent de M Nétanyahu, premier ministre d'Israël, d'appliquer les accords d'Oslo place le régime hachémite dans une situation délicate.

la Syrie :

Les entretiens israélo-syriens, que Washington était parvenu à organiser à Wye Plantation (Maryland), commençaient à donner des résultats significatifs. Ceux qui s'achevèrent le 27 février 1996 furent jugés "*très positifs*" par les porte-parole israéliens eux-mêmes. Ces commentaires presque chaleureux confortèrent dans leur optimisme les responsables américains, chargés de veiller au succès des négociations. Il n'en reste pas moins que personne ne sait clairement ce que signifie "une paix totale au proche Orient" dans la bouche du Président syrien Afez El Assad. Pourtant comme nous l'avons vu, ce dernier est un acteur majeur.

l'Égypte

Plus de deux ans après la signature de l'accord entre l'OLP et le gouvernement israélien, les négociations sur la paix au Proche-Orient sont dans l'impasse. Les relations, pourtant normalisées, entre l'Égypte et Israël connaissent aussi une phase difficile marquée par le contentieux sur la question nucléaire. Le Caire cherche à

¹⁰ Le retrait des forces israéliennes du Liban (paix en Galilée) donnent lieu à deux résolutions de l'ONU (425 et 426

assurer son rôle de premier plan dans la région, à conforter son alliance avec les États-Unis et à rassurer son opinion publique à l'heure où s'accumulent les menaces sur la stabilité intérieure. Dans ce processus, Israël constitue plus qu'un obstacle, une menace.

Les actions internationales

Les Israéliens n'admettent pas qu'il y ait d'autres intervenants que les Américains dans le conflit qui les oppose aux Palestiniens. Le premier ministre M. B Nethanyahu l'a rappelé de vive voix à son homologue français, M. Jospin, lors d'une visite à Paris le 5 décembre 1997.

Les Etats Unis d'Amérique :

La politique pour la paix des EU s'est rapidement identifiée à celle de Shimon Pérès, qui en la matière a ouvert des horizons prometteurs. Bien évidemment, la défaite de ce dernier aux élections de Mai 1996 n'était pas prévue.

Une alliance entre les deux pays s'est traduite, au début de 1995, par les plus importantes manoeuvres communes militaires israélo-américaines et surtout par l'entrée en vigueur d'un traité de libre-échange entre les deux pays. Leur commerce représente plus du quart de celui des Etats-Unis avec l'ensemble du Maghreb et du Machrek. La position des EU sur l'avenir du peuple palestinien n'est envisagée qu'à travers les intérêts d'Israël. Sur l'ensemble du contentieux israélo-palestinien, l'administration Clinton semble se réfugier dans un flou qui s'éloigne de plus en plus des résolutions des Nations unies et de la légalité internationale. Ainsi, depuis décembre 1993, elle refuse de voter, comme elle le faisait tous les ans, la résolution 194, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 11 décembre 1948, reconnaissant le "droit au retour" des réfugiés palestiniens. Elle ne considère plus les colonies comme "illégalles" mais simplement comme "un facteur qui complique" la situation. Tout en maintenant son soutien à la résolution 242 et au principe de l'échange de la paix contre les territoires, elle ne parle plus de "territoires occupés" mais de "territoires contestés" et ne réclame plus le retour, avec seulement des modifications mineures, aux frontières du 4 juin 1967.

A l'occasion des négociations futures sur le statut final de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem, l'administration américaine devrait définir une position sur les dossiers en négociation - réfugiés, frontières, colonies. Elle ne l'a pas fait, semblant attendre une sorte de "modus vivendi" qui profite à son partenaire.

les accords d'Oslo (cf. annexe)

29 mai 1996 : le retour du Likoud et l'élection de B. Nétanyahu aux fonctions de premier ministre gèleront toute la dynamique mise en oeuvre par les accords ainsi que les pourparlers liés aux principales questions laissées en suspens.

Aujourd'hui, le premier ministre israélien, poursuit son offensive contre les accords d'Oslo, reportant l'évacuation d'Hébron et accélérant la colonisation.

Cantonnée dans un cadre politique et territorial trop étroit, l'Autonomie palestinienne risque de n'être qu'un leurre.

A maints égards, le premier ministre israélien s'est comporté comme si les accords d'Oslo n'existaient pas. Ceux-ci, par exemple, prévoient le "gel" de l'expansion des colonies juives ; or le programme de colonisation se poursuit. En un an, Israël a confisqué 670 kilomètres carrés de terres palestiniennes ; dans la seule bande de Gaza, le nombre de colons a augmenté de 20 % tandis que 11 000 nouveaux occupants s'installaient en Cisjordanie.

Par ailleurs, plusieurs milliers de prisonniers palestiniens n'ont toujours pas été libérés tandis que les arrestations se poursuivent ; ainsi que les attentats - notamment à la voiture piégée - organisés par les services secrets contre des dirigeants palestiniens. Dans les prisons, la torture reste appliquée régulièrement (Israël est l'un des rares états au monde où elle est même légale, les détenus pouvant être officiellement soumis à *"une pression physique modérée"*¹¹.) M. Itzhak Rabin a d'ailleurs admis devant les députés : *"On ne peut combattre Hamas avec des gants de velours. L'autorité juridique doit nous laisser les mains libres. Il faut nous laisser interroger les suspects d'une manière telle que nous puissions obtenir des réponses"*¹².

Notons qu'en Cisjordanie, 90 % de la population palestinienne vit sur 30 % du territoire (zone A et B de l'accord d'Oslo II). Les colonies juives sont implantées et se développent sur la partie C qui représente donc 70% du territoire.

Selon ce plan, 70 % des colons de Cisjordanie (Jérusalem exclue) resteraient sous souveraineté israélienne.

L'économie et la question de l'eau

Au Moyen-Orient, l'approvisionnement en eau a toujours été une difficulté rendue plus aiguë par l'accroissement démographique et la modernisation des techniques industrielles et agricoles.

Israël, le premier, a suivi une politique systématique de l'eau, du fait de l'exiguïté de son territoire et de la nécessité impérieuse de ne pas en laisser la moindre parcelle à l'abandon. Le détournement par Israël des eaux du Jourdain fut d'ailleurs l'un des motifs avancés par les pays arabes du déclenchement de la guerre de 1967.

A l'heure actuelle, 67% des ressources en eau d'Israël proviennent de l'extérieur de ses frontières de 1948, dont 35% de Cisjordanie et 22% du Golan. Ces chiffres mettent en valeur la politique expansionniste de l'Etat hébreu.

En Israël, 75% de l'eau sont utilisés pour l'irrigation, 25% pour les besoins industriels et domestiques.

Le processus de paix entre Israël et ses voisins, et à fortiori avec un Etat palestinien potentiel, passe nécessairement par un règlement équitable de la question de l'eau. Cette question représente un enjeu d'autant plus important qu'Israël est exportateur net dans le domaine agricole, grâce à sa politique d'irrigation systématique.

Plus généralement, Gaza et la Cisjordanie dépendent à 90% d'Israël pour leurs importations, à 75% pour leurs exportations. Leurs balances des paiements sont

¹¹ *The Independent*, Londres, 17 novembre 1994.

¹² *Le Monde*, 21 octobre 1994.

largement déficitaires. Les taux de chômage atteignent 60% à Gaza, près de 40% en Cisjordanie. Tout "bouclage" par Israël des territoires palestiniens constitue un étranglement qui débouche rapidement sur l'asphyxie. En même temps le nombre de Palestiniens admis à travailler en Israël a été drastiquement réduit ; ils étaient 110 000 avant la signature des accords d'Oslo, ils n'étaient plus que 65 000 fin 1996. Et ce nombre va encore diminuer, le gouvernement israélien ayant décidé de recruter de la main-d'oeuvre en Roumanie, en Thaïlande et en Chine ; 28 000 travailleurs originaires de ces pays sont déjà sur place fin 1996.

Enfin, il faut reconnaître que, malgré de belles promesses, l'aide internationale se fait en grande partie attendre. 800 millions de dollars ont été versés sur les 2,5 milliards promis en septembre 1993.

Négligées pendant vingt-huit ans d'occupation, les infrastructures des territoires occupés sont dans un état déplorable et devront être quasi-entièrement reconstruites (réseaux d'eau, tout à l'égout, installations électriques ...etc.).

L'existence d'un Etat palestinien repose sur un contexte historique, religieux, et politique très contraignant comme nous l'avons montré précédemment.

Pour trouver les moyens adaptés qui permettront de donner une réalité à cet état, l'histoire bute sur les points de revendications essentiels qui ont sous-tendu les guerres israëlo-arabes ainsi que les résolutions de l'ONU qui ont suivi. Ces exigences sont des préalables que les accords d'Oslo n'ont pour ainsi dire toujours pas pris en considération.

Quelles solutions pour l'avenir ? :

Théoriquement, des solutions existent. Mais la réalité montre que les différents intervenants refusent fréquemment de concéder le premier pas.

Le nouvel ordre régional pourrait s'envisager selon trois grandes tendances, l'annexion, l'indépendance, la fédération. Ex abrupto, aucune ne paraît satisfaisante. Voyons pourquoi.

l'annexion

Bien que l'enlisement actuel des négociations semblent montrer le contraire, l'annexion "in situ" par Israël des terres palestiniennes et de ses occupants n'est souhaitée par personne.

Ainsi, intéressés au premier chef et refusant leur marginalisation, les arabes d'Israël développent un vigoureux débat sur la nature même de l'Etat d'Israël. Certains proposent que "l'Etat juif" soit désormais défini comme "Etat de ses citoyens". D'autres, attentifs à l'état d'esprit de la majorité juive, suggèrent une autre voie : ajouter, après "Etat juif", "et de ses autres citoyens". A partir du moment, soulignent les partisans de ce compromis, où tous les Etats arabes ne se réclament pas d'une définition universelle, pourquoi l'exiger de l'Etat d'Israël?

Au cours des dernières années, les députés arabes ont participé fidèlement au bloc parlementaire qui fournissait une majorité au gouvernement, d'abord d'Itzhak Rabin, ensuite de M. Shimon Pérès, sans pour autant en être membres. Prenant acte du rôle charnière et de la loyauté des députés arabes, la classe politique israélienne n'en a pas moins refusé de leur donner une légitimité. En somme Ils sont conscients

de leur souci d'intégration louable, mais ne veulent pas négocier cette intégration au prix de la reconnaissance d'une spécificité arabo-palestinienne.

De leur côté, les palestiniens hors d'Israël n'admettent pas l'annexion synonyme de soumission. A leur tête se trouvent les centaines de milliers d'apatrides pensionnaires des camps de réfugiés.

Quant aux juifs israéliens leur position est assez claire. "Nous pensons, disait M; Pérès, premier ministre, que le peuple juif a droit au Grand Israël, même s'il y renonce parce qu'il ne veut pas d'un Etat binational où vivraient près de 3 millions de Palestiniens (en incluant les Arabes israéliens), qui pourraient réclamer des droits égaux à ceux des juifs". Dans cette déclaration qui traduit une continuité de comportement, constatons au passage que M Pérès élude la question des réfugiés et de leurs droits au retour. Par ailleurs, en terme de sécurité, l'annexion apporterait des désagréments que la situation actuelle d'occupation n'apporte pas.

Enfin, le principe de l'annexion ne peut pas s'appuyer sur l'intégration cooptée de tous les Palestiniens tant les divergences opposent. Elle bute sur des refus d'identité et de revendications. Soumission pour les uns, laxisme dangereux pour les autres, le passage de la situation actuelle à cette phase est trop périlleux pour être envisagé à court terme.

On comprend dans ces conditions que la Palestine laïque et démocratique où juifs et Arabes vivraient ensemble - et dont juifs antisionistes et Arabes démocrates ont longtemps rêvé - est difficilement réalisable malgré les miracles de l'économie de marché.

l'indépendance

Vue de la Jordanie où la communauté palestinienne est très nombreuse, la situation géopolitique entre les deux rives du Jourdain apparaît à tous comme une donnée fondamentale¹³. Cette perspective reste cependant source d'anxiété. De même que les Palestiniens s'inquiètent de leur statut, les Jordaniens de souche se demandent si l'avenir de leur royaume est assuré. Ils redoutent particulièrement la domination économique des Palestiniens et s'interrogent sur leur "double allégeance". Mais nombreux sont ceux qui jugent inévitable l'avènement d'un Etat palestinien".

Côté territoires occupés, c'est massivement que les habitants de Cisjordanie et de Gaza se sont inscrits sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin pour le Conseil palestinien, qui a eu lieu le 20 janvier 1996. Ils voulaient ainsi affirmer leur droit à un Etat indépendant et à la récupération de toutes les terres arabes occupées par Israël en juin 1967, un droit qui est loin de leur être garanti par les accords d'Oslo.

Pour les pragmatiques de Hamas, les conditions pour l'arrêt des actions armées sont : le retrait d'Israël de l'ensemble de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, et le démantèlement des colonies. En ce qui concerne la question, plus limitée mais plus urgente, des opérations militaires menées à partir de Gaza, ils affirment

¹³ Selon une enquête publiée par le *Jordan Times* (28 octobre 1995), 74 % des Palestiniens dans le royaume hachémite et en Cisjordanie souhaitaient de nouvelles relations entre les deux rives du Jourdain, 60 % privilégiant la formule confédérale.

qu'elles cesseront dès que l'État juif l'aura évacuée et aura démantelé ses colonies - Israël occupe encore 40 % de Gaza.

Pourtant, bénéficiant d'un appui sans grande réserve de l'administration du président américain William Clinton et de la mise en retrait d'une communauté internationale fascinée par le seul mot de "paix", le moment ne semble pas favorable. Le gouvernement israélien pèse pour faire accepter sa domination aux Palestiniens.

la fédération

Vue d'Israël, la fédération ne se conçoit que par l' "autonomie" d'une autorité palestinienne et se traduit par son contrôle économique et sécuritaire .

Il ne s'agit ni de restructurer ni de réformer les relations existantes, mais de prolonger le contrôle de l'Etat juif par d'autres moyens et de refuser une possible re-création du Machrek. C'est cette politique qui a trouvé sa traduction dans le protocole économique approuvé par Israël et l'OLP à Paris, le 29 avril 1994 ¹⁴.

Ce protocole s'inscrit dans un cadre politique et légal plus large, qui vise à maintenir le statu quo de l'occupation. Comme le déclarait Mme Shoulamit Aloni, ministre israélien des communications, "si la Grande-Bretagne avait fait dépendre son retrait de Palestine (en 1948) d'autant de conditions restrictives, l'Etat d'Israël aurait pu ne jamais naître ¹⁵".

Vue des Palestiniens, l'autodétermination n'a de sens que si elle conduit à la liberté, à la souveraineté et à l'égalité et non à une perpétuelle soumission à Israël. Beaucoup de responsables et d'intellectuels palestiniens persistent à présenter l'accord intérimaire comme une "victoire". Si M. Nabil Chaath, conseiller politique de M. Arafat, a même parlé à ce propos de "*complète parité*" entre Israéliens et Palestiniens, M. James Baker, ancien secrétaire d'Etat américain, a déclaré, dans un entretien télévisé, qu'Israël n'a rien cédé, à part sa reconnaissance de "*l'OLP comme représentant du peuple palestinien*". A la BBC, le 14 septembre 1996 l'écrivain Amos Oz, qui se range parmi les "colombes" en Israël, a reconnu que "*cela (les accords d'Oslo II) est la deuxième grande victoire du sionisme dans toute son histoire*".

¹⁴ Protocole d'accord économique entre Israel et l'OLP signé à Paris, le 29 avril 1994.

¹⁵In *Haaretz*, Jérusalem, 12 mai 1994.

Conclusion

Le 29 novembre 1947, les toutes jeunes Nations Unies décidaient de partager la Palestine mandataire en deux Etats l'un juif - Israël - l'autre pour les Palestiniens. Ce dernier, sur fond de guerres n'a jamais vu le jour. Pourtant, un processus de paix entre les habitants de la région et parrainé par les plus grandes puissances internationales a finalement été approuvé.

Cinquante ans plus tard la politique avait rendez-vous avec l'histoire. Le gouvernement israélien au pouvoir avait l'occasion de mettre en place ces accords de paix. Mais plus soucieux de maintenir la stabilité de sa coalition il s'y refusait. L'ouverture tant attendue pour cet anniversaire historique a été ratée.

L'Etat juif est-il prêt, au-delà de ses objectifs politiques, à s'intégrer pleinement aux sociétés du Proche-Orient ? Il n'y arrivera pas tant qu'il ne donnera pas une réponse à la question de l'Etat palestinien. La stabilité du Machrek en dépend.

Aujourd'hui la situation est plus ouverte que jamais. La réalité d'un Etat palestinien semble inéluctable. Pourtant le blocage est complet. Cantonnée dans un cadre politique et territorial trop étroit, l'Autonomie palestinienne actuelle ne satisfait personne sans se voir d'avenir.

Avant toute chose, il semble nécessaire que la paix soit désormais reconnue par les principaux acteurs comme le préalable et le gage à un éventuel Etat palestinien.

Les assassinats de MM Sadate puis Rabin prouvent de plus que l'acteur majeur de cette paix ne peut sortir de " la maison".

Actuellement seule la diplomatie américaine semble en mesure d'orchestrer des négociations. Mais trop partielle, elle semble piétiner.

Dans ce contexte, la France a réellement une carte à jouer. En effet, bien que "persona non grata" celle-ci a toujours laissé une tribune libre aux différentes parties, notamment l'OLP.¹⁶ Et ses liens avec la communauté juive sont forts.

Enfin, l'histoire a parfois besoin d'un petit coup de pouce pour avancer. Il semble que la succession de Yasser Arafat, qui pourrait être aussi soudaine que mal préparée, puisse en faire basculer le cours.

¹⁶ C'est sur TF1, chaîne de télévision française que M. Arafat a déclaré pour la première fois "la charte de l'OLP est caduque".

ANNEXES

CARTE REGIONALE DES RELATIONS ENTRE ISRAEL ET SES VOISINS

CARTE DE LA LIGUE ARABE

ACCORDS D'OSLO

CARTE DES ACCORDS D'OSLO

Les accords d'Oslo

Les accords dits d'Oslo ont été négociés en deux parties, l'une en 1993 signée à Washington, l'autre en 1995 également aux Etats-Unis.

13 septembre 1993 : la déclaration de principe sur l'autonomie palestinienne (accord d'Oslo I) prévoit la mise en place immédiate d'arrangements intérimaires d'autonomie à Gaza et Jéricho, le transfert anticipé de pouvoir à l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, et l'élection d'un Conseil palestinien.

Signé le 28 septembre 1995 à Washington, l'accord d'Oslo II comporte un texte principal, sept annexes et huit cartes. Ses principales dispositions sont les suivantes:

- Election d'un conseil palestinien de 82 membres disposant de pouvoirs législatif et exécutif ainsi que du président du conseil, au suffrage universel. Cette élection fixée au 20 janvier 1996, a permis de porter Yasser Arafat aux fonctions de Président de l'Autorité palestinienne. Cependant, le suffrage a été marqué par le boycott des factions extrémistes opposées à toutes négociations avec Israël (Hamas...).

- La Cisjordanie (en dehors de Jérusalem) est divisée en trois zones A, B et C (cf. carte en annexe). La première comprend les 6 principales villes (Jénine, Naplouse, Tulkarem, Kalkiya, Rammallah et Bethléem), Hébron qui fait l'objet d'un accord spécial, et Jéricho, autonome depuis mai 1994; elle couvre 3 % du territoire de la Cisjordanie et représente 20 % de sa population. Les troupes israéliennes auraient dû se retirer de ces cités, qui seraient passer sous le contrôle de l'Autorité palestinienne après son élection. La zone B comprend 27 % du territoire et la quasi-totalité des 450 villages palestiniens. Les zones A et B, ainsi que Jéricho, comprennent 90 % de la population de la Cisjordanie. Elle passera partiellement sous autorité palestinienne, mais Israël aura la responsabilité de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Dans la zone C - plus de 70 % du territoire -, la mainmise israélienne (axes de communication, frontières, douanes...) sera totale.

- A Hébron, où résident 450 colons, Israël continuera de contrôler, totalement ou partiellement, de 25 % à 30 % de la surface municipale et 20 % de ses 130 000 habitants. Il n'y a aucun engagement d'un autre redéploiement israélien hors de cette ville.

- D'autres redéploiements de l'armée israélienne sont prévus dans la zone C, après la tenue des élections palestiniennes, à six mois d'intervalle, mais aucun engagement n'a été pris sur l'ampleur du retrait.

- La question de l'utilisation de l'eau de la Cisjordanie n'a pu être réglée. Israël continuera donc, jusqu'aux négociations finales, à accaparer l'essentiel de cette richesse.

- L'OLP s'engage, dans les deux mois qui suivent l'inauguration du conseil palestinien, à abroger les articles de la Charte nationale palestinienne qui appellent à la destruction d'Israël.

- L'annexe VII prévoit une libération progressive des prisonniers politiques palestiniens. 1 100 ont déjà été libérés, un millier d'autres devraient l'être avant les élections, mais aucune date n'a été fixée pour les 3 000 restants.

- Le 4 mai 1996 au plus tard auraient dû commencer les négociations sur le statut final. Ces négociations devraient inclure les problèmes en suspens (notamment Jérusalem, les colonies, l'eau, les arrangements de sécurité, les frontières et surtout le sort des réfugiés palestiniens) et s'achever avant le 4 mai 1999, date à laquelle doit prendre fin le régime d'autonomie inauguré à Gaza et Jéricho le 4 mai 1994.

Rappelons que c'est le 4 novembre 1995 qu'Ytzhak Rabin a été assassiné soit à peine plus d'un mois après la signature des accords d'Oslo II.